



PRÉFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ANNEE 2016 - NUMERO 200 DU 27 DECEMBRE 2016

TABLE DES MATIERES

SECRÉTARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté préfectoral portant modification des limites territoriales des arrondissements de la Somme.

Plate-forme régionale d'appui juridique

Arrêté préfectoral portant publication de la liste des formations technologiques et professionnelles initiales et organismes et services éligibles à la fraction « hors quota » de la taxe d'apprentissage Année 2017.

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

DECISION 2016-422 PORTANT ACCORD DE TRANSFERT D'AUTORISATIONS DE MISE EN SERVICE DE VEHICULES DE TRANSPORTS SANITAIRES DANS LE CADRE D'UNE MODIFICATION D'IMPLANTATION AU PROFIT DE LA SOCIETE « MEDITRANS AMBULANCES ».

DECISION 2016-423 PORTANT ACCORD DE TRANSFERT D'AUTORISATIONS DE MISE EN SERVICE DE VEHICULES DE TRANSPORTS SANITAIRES DANS LE CADRE D'UNE MODIFICATION D'IMPLANTATION AU PROFIT DE LA SOCIETE « SARL GUELUY ».

DECISION 2016-424 PORTANT ACCORD DE TRANSFERT D'AUTORISATIONS DE MISE EN SERVICE DE VEHICULES DE TRANSPORTS SANITAIRES DANS LE CADRE D'UNE MODIFICATION D'IMPLANTATION AU PROFIT DE LA SOCIETE « MEDITRANS 2 ».

DECISION TARIFAIRES N° 507 PORTANT MODIFICATION DE LA DOTATION GLOBALE DE SOINS POUR L'ANNEE 2016 DU SSIAD MSOS ABBEVILLE – 800007510.

DECISION TARIFAIRES N° 508 PORTANT MODIFICATION DE LA DOTATION GLOBALE DE SOINS POUR L'ANNEE 2016 DU SSIAD MSOS CRECY-EN-PONTHIEU – 800000325.

DECISION TARIFAIRES N° 509 PORTANT MODIFICATION DE LA DOTATION GLOBALE DE SOINS POUR L'ANNEE 2016 DU SSIAD VALLOIRES RUE – 800005852.

DECISION TARIFAIRES N° 506 PORTANT MODIFICATION DE LA DOTATION GLOBALE DE SOINS POUR L'ANNEE 2016 DU SSIAD CHIBS SAINT-VALERY-SUR-SOMME – 800006975.



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

**Secrétariat général
pour les affaires
régionales**

Arrêté préfectoral portant modification des limites territoriales des arrondissements de la Somme

**Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L3113-1 qui confie au représentant de l'État dans la région la compétence pour modifier les limites territoriales des arrondissements ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de M. Michel LALANDE préfet de la région Nord - Pas-de-Calais-Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales en date du 25 novembre 2004 relative à la déconcentration de la modification des limites d'arrondissement ;

Vu l'instruction du 16 février 2016 du ministre de l'intérieur relative à la réforme de l'échelon infra-départemental de l'État ;

Vu la proposition du 7 juin 2016 du préfet de la Somme proposant des modifications des limites des arrondissements de la Somme ;

Vu la circulaire du 19 juillet 2016 du ministre de l'intérieur validant l'ensemble des modifications de limites territoriales d'arrondissements proposées par les préfets de département ;

Vu la délibération du 19 décembre 2016 du conseil départemental de la Somme ;

Considérant l'avis des communes concernées ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales,

ARRETE

Article 1 : Les 38 communes de l'arrondissement d'Abbeville dont les noms suivent sont intégrées à l'arrondissement d'Amiens :

ANDAINVILLE	FONTAINE-LE-SEC	INVAL-BOIRON	SAINT-AUBIN-RIVIERE
AUMATRE	FORCEVILLE-EN-VIMEU	LIGNIERES-EN-VIMEU	SAINT-LEGER-SUR-BRESLE
AVESNES-CHAUSSEY	FOUCAUCOURT-HORS-NESLE	MAZIS (LE)	SAINT-MAULVIS
BERMENIL	FRAMICOURT	MOUFLIERES	SENA RPONT
CANNESSIERES	FRESNES-TILLOLOY	NESLE-L'HOPITAL	TRANSLAY (LE)
CERISY-BULEUX	FRESNEVILLE	NESLETTE	VERGIES
CONTEVILLE	FRESNOY-ANDAINVILLE	NEUVILLE-AU-BOIS	VILLEROY
DOMLEGER-LONGVILLERS	FRETTECUISSE	NEUVILLE-COPPEGUEULE	WOIREL
EPAUMESNIL	HEUCOURT-CROQUOISON	OISEMONT	
ETREJUST	HIERMONT	RAMBURES	

Article 2 : Les 2 communes de l'arrondissement d'Amiens dont les noms suivent sont intégrées à l'arrondissement d'Abbeville :

BETTENCOURT-RIVIERE	CONDE-FOLIE
---------------------	-------------

Article 3 : Les 5 communes de l'arrondissement d'Amiens dont les noms suivent sont intégrées à l'arrondissement de Montdidier :

COTTENCHY	GUYENCOURT-SUR-NOYE
DOMMARTIN	HAILLES
FOUENCAMPS	

Article 4 : Les 26 communes de l'arrondissement d'Amiens dont les noms suivent sont intégrées à l'arrondissement de Péronne :

ACHEUX-EN-AMIENOIS	COLINCAMPS	LEALVILLERS	SENLIS-LE-SEC
ARQUEVES	COURCELLES-AU-BOIS	LOUVENCOURT	THIEVRES
AUTHIE	ENGLEBELMER	MAILLY-MAILLET	TOUTENCOURT
BAYENCOURT	FORCEVILLE	MARIEUX	VARENNES
BERTRANCOURT	HARPONVILLE	PUCHEVILLERS	VAUCHELLES-LES-AUTHIE
BUS-LES-ARTOIS	HEDAUVILLE	RAINCHEVAL	
COIGNEUX	HERISSART	SAINT-LEGER-LES-AUTHIE	

Article 5 : Les 26 communes de l'arrondissement de Montdidier dont les noms suivent sont intégrées à l'arrondissement de Péronne :

BAYONVILLERS	CHILLY	HARBONNIERES	ROSIERES-EN-SANTERRE
BEAUFORT-EN-SANTERRE	CURCHY	MAUCOURT	ROUVROY-EN-SANTERRE
BILLANCOURT	FOLIES	MEHARICOURT	VRELY
BOUCHOIR	FOUQUESCOURT	MOYENCOURT	WARVILLERS
BREUIL	FRANSART	PARVILLERS-LE-QUESNOY	WIENCOURT-L'EQUIPEE
CAIX	GUILLAUCOURT	PUNCHY	
CHAVATTE (LA)	HALLU	RETHONVILLERS	

Article 6 : Les 7 communes de l'arrondissement de Péronne dont les noms suivent sont intégrées à l'arrondissement d'Amiens :

CERISY	SAILLY-LAURETTE
CHIPILLY	SAILLY-LE-SEC
MERICOURT-L'ABBE	TREUX
MORCOURT	

Article 7 - Un tableau récapitulatif dressant la nouvelle liste de communes par arrondissement est annexé au présent arrêté.

Article 8 - Les dispositions du présent arrêté prennent effet au 1er janvier 2017.

Article 9 : le secrétaire général pour les affaires régionales et le préfet de la Somme sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de région et de la préfecture de la Somme.

Fait à Lille, le 23 DEC. 2016

Michel LATANDE

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Code Circonscription	Circonscription 2017	Code INSEE Canton	Canton	EPCI 2017
001	ABBEVILLE	1	ABBEVILLE	01	ABBEVILLE	01	8001	Abbeville-1 et 2
002	ABLAINCOURT-PRESSOIR	4	PERONNE	05	PERONNE	05	8018	Ham
003	ACHEUX-EN-AMIENOIS	2	AMIENS	05	PERONNE	05	8005	Albert
004	ACHEUX-EN-VIMEU	1	ABBEVILLE	03	ABBEVILLE	03	8002	Abbeville-2
005	AGENVILLE	2	AMIENS	04	AMIENS	04	8014	Doullens
006	AGENVILLERS	1	ABBEVILLE	03	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1
008	AIGNEVILLE	1	ABBEVILLE	03	ABBEVILLE	03	8017	Garnaches
009	AILLY-LE-HAUT-CLOCHER	1	ABBEVILLE	01	ABBEVILLE	01	8023	Rue
010	AILLY-SUR-NOYE	3	MONTDIDIER	04	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye
011	AILLY-SUR-SOMME	2	AMIENS	01	AMIENS	01	8004	Ailly-sur-Somme
013	AIRAINES	2	AMIENS	03	AMIENS	03	8004	Ailly-sur-Somme
014	AIZECOURT-LE-BAS	4	PERONNE	05	PERONNE	05	8020	Péronne
015	AIZECOURT-LE-HAUT	4	PERONNE	05	PERONNE	05	8020	Péronne
016	ALBERT	4	PERONNE	05	PERONNE	05	8005	Albert
017	ALLAINES	4	PERONNE	05	PERONNE	05	8020	Péronne
018	ALLENAY	1	ABBEVILLE	03	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin
019	ALLERY	1	ABBEVILLE	03	ABBEVILLE	03	8017	Garnaches
020	ALLONYVILLE	2	AMIENS	01	AMIENS	01	8007	Amiens-2
021	AMIENS	2	AMIENS	01	AMIENS	01	8006	Amiens-1 à 7
022	ANDAINVILLE	1	ABBEVILLE	03	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie
023	ANDECHEY	3	MONTDIDIER	04	MONTDIDIER	04	8022	Roye
024	ARGOEUVES	2	AMIENS	01	AMIENS	01	8004	Ailly-sur-Somme
025	ARGOULES	1	ABBEVILLE	03	ABBEVILLE	03	8023	Rue
026	ARGUEL	2	AMIENS	04	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie
027	ARMANCOURT	3	MONTDIDIER	05	MONTDIDIER	05	8022	Roye
028	ARQUEVES	2	AMIENS	05	PERONNE	05	8005	Albert
029	ARREST	1	ABBEVILLE	03	ABBEVILLE	03	8002	Abbeville-2
030	ARRY	1	ABBEVILLE	03	ABBEVILLE	03	8023	Rue
031	ARVILLERS	3	MONTDIDIER	04	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil
032	ASSAINVILLERS	3	MONTDIDIER	04	MONTDIDIER	04	8022	Roye
033	ASSEVILLERS	4	PERONNE	05	PERONNE	05	8018	Ham
034	ATHIES	4	PERONNE	05	PERONNE	05	8018	Ham
035	AUBERCOURT	3	MONTDIDIER	04	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil
036	AUBIGNY	2	AMIENS	04	AMIENS	04	8008	Amiens-3
037	AUBVILLERS	3	MONTDIDIER	04	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye
038	AUCHONVILLERS	4	PERONNE	05	PERONNE	05	8005	Albert
039	AULT	1	ABBEVILLE	03	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin
040	AUMATRE	1	ABBEVILLE	03	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie
041	AUMONT	2	AMIENS	04	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie
042	AUTHEUX	2	AMIENS	04	AMIENS	04	8014	Doullens
043	AUTHIE	2	AMIENS	05	PERONNE	05	8005	Albert
044	AUTHIEULIE	2	AMIENS	04	AMIENS	04	8014	Doullens
045	AUTHUILIE	4	PERONNE	05	PERONNE	05	8005	Albert
046	AVELESGES	2	AMIENS	03	AMIENS	03	8004	Ailly-sur-Somme
047	AVELUY	4	PERONNE	05	PERONNE	05	8005	Albert
048	AVESNES-CHAUSSEY	1	ABBEVILLE	03	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie
								Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Arrondissement 2017	Code Circonscription	Code INSEE Canton	Canton	EPIC 2017
049	AYENCOURT	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
050	BACOUEL-SUR-SELLIE	2	AMIENS	AMIENS	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
051	BAILLEUL	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
052	BAIZIEUX	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Val de Somme
053	BALATRE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
054	BARLEUX	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
055	BARLY	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
056	BAVELINCOURT	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
057	BAYENCOURT	2	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
058	BAYONVILLERS	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie
059	BAZENTIN	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
060	BEALCOURT	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
061	BEAUCAMPS-LE-JEUNE	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
062	BEAUCAMPS-LE-VIEUX	2	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté de Communes du Territoire Nord Maritime (76)
063	BEAUCHAMPS	1	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes Avre Luce Noye
064	BEAUCOURT-ENSANTERRE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
065	BEAUCOURT-SUR-LANCRE	4	PERONNE	PERONNE	05	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
066	BEAUCOURT-SUR-LHALLUE	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes Terre de Picardie
067	BEAUFORT-EN-SANTERRE	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
068	BEAUMETZ	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
069	BEAUMONT-HAMEL	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
070	BEAQUESSINE	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
071	BEAUVAL	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
073	BECORDEL-BECOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
074	BEQUIGNY	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Abbeville-2	Communauté de Communes du Vimeu
076	BEHEN	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8002	Corbie	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
077	BEHENCOURT	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Abbeville-1	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
078	BELLANCOURT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8001	Ally-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
079	BELLEUSE	2	AMIENS	AMIENS	04	8003	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie
080	BELLOY-EN-SANTERRE	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
081	BELLOY-SAINT-LEONARD	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Ally-sur-Somme	Communauté de Communes Nièvre et Somme
082	BELLOY-SUR-SOMME	2	AMIENS	AMIENS	01	8004	Doullens	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
083	BERGICOURT	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
084	BERMESNL	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
085	BERNATRE	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
086	BERNAVILLE	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Rue	Communauté de Communes Pontlieu-Marquenterre
087	BERNAY-EN-PONTHIEU	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Amiens-2	Communauté de Communes de la Haute Somme
088	BERNES	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
089	BERNEUIL	2	AMIENS	AMIENS	01	8014	Doullens	Communauté de Communes Terre de Picardie
090	BERNY-EN-SANTERRE	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
092	BERTANGLES	2	AMIENS	AMIENS	04	8007	Flixecourt	Communauté de Communes Nièvre et Somme
093	BERTEAUCOURT-LES-DAMES	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Moreuil	Communauté de Communes Avre Luce Noye
094	BERTEAUCOURT-LES-THENNES	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
095	BERTRANCOURT	2	AMIENS	PERONNE	05	8005	Friville-Escarbotin	Communauté de Communes du Vimeu
096	BETHENCOURT-SUR-MER	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
097	BETHENCOURT-SUR-SOMME	4	PERONNE	PERONNE	05	8018		

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Arrondissement 2017	Code Circonscription	Code INSEE Canton	Canton	EPCI 2017
098	BETTEMBOIS	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
099	BETTENCOURT-RIVIERE	2	AMIENS	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
100	BETTENCOURT-SAINT-OUEN	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Flixecourt	Communauté de Communes Nièvre et Somme
101	BEUVRAIGNES	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
102	BIACHES	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
103	BIARRÉ	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
104	BIENCOURT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	CC Interrégionale Aumale Blangy sur Bresle (76)
105	BILLANCOURT	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
106	BLANGY-SOUS-POIX	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
107	BLANGY-TFRONVILLE	2	AMIENS	AMIENS	02	8009	Amiens-4	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
108	BOISBERGUES	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
109	BOISLE (LE)	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Pontlieu-Marquenterre
110	BOISMONT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8002	Abbeville-2	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
112	BONNAY	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Val de Somme
113	BONNEVILLE	2	AMIENS	AMIENS	01	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
114	BOSQUEL (LE)	2	AMIENS	AMIENS	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
115	BOUCHAUVENNES-BERGEN	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
116	BOUCHOIR	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie
117	BOUCHON	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Flixecourt	Communauté de Communes Nièvre et Somme
118	BOUFFLERS	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Pontlieu-Marquenterre
119	BOUGAINVILLE	2	AMIENS	AMIENS	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
120	BOUILLANCOURT-EN-SERY	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	CC Interrégionale Aumale Blangy sur Bresle (76)
121	BOUILLANCOURT-LA-BATAILLE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
122	BOUQUEMAISON	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
123	BOURDON	2	AMIENS	AMIENS	01	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Nièvre et Somme
124	BOURSEVILLE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin	Communauté de Communes du Vimeu
125	BOUSSICOURT	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
126	BOUTTENCOURT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	CC Interrégionale Aumale Blangy sur Bresle (76)
127	BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté de Communes de la Bresle Maritime (76)
128	BOUVINCOURT-EN-VERMANDOIS	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
129	BOUZINCOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
130	BOVELLES	2	AMIENS	AMIENS	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
131	BOVES	2	AMIENS	AMIENS	02	8010	Amiens-5	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
132	BRACHES	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes Avre Luce Noye
133	BRAILLY-CORNEHOTTE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Pontlieu-Marquenterre
134	BRASSY	2	AMIENS	AMIENS	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
135	BRAY-LES-MAREUIL	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8002	Abbeville-2	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
136	BRAY-SUR-SOMME	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
137	BREILLY	2	AMIENS	AMIENS	01	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Nièvre et Somme
138	BRESLE	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Valde Somme
139	BREUIL	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
140	BREVILLIERS	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
141	BRIE	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
142	BRIQUEMENSIL-FLOXCOURT	2	AMIENS	AMIENS	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
143	BROCOURT	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
144	BROUCHY	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Arrondissement 2017	Code Circonscription	Code INSEE Canton	Carton	EPCI 2017
145	BRUCAMPS	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Rue	Communauté de Communes Pontlieu-Marcq'enterre
146	BRUTELLES	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
147	BUIGNY-L'ABBE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Rue	Communauté de Communes Pontlieu-Marcq'enterre
148	BUIGNY-LES-GAMACHES	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté de Communes de la Bresle Maritime (76)
149	BUIGNY-SAINTE-MACLEOU	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes Pontlieu-Marcq'enterre
150	BUIRE-COURCELLES	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
151	BUIRE-SUR-L'ANCRE	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
152	BUS-LA-MESIERE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
153	BUSLES-ARTOIS	2	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
154	BUSSU	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
155	BUSUS-BUSSUEL	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Rue	Communauté de Communes Pontlieu-Marcq'enterre
156	BUSY-LES-DAOURS	2	AMIENS	AMIENS	04	8008	Amiens-3	Communauté de Communes du Val de Somme
157	BUSY-LES-POIX	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
158	BUVERCHY	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
159	CACHY	2	AMIENS	AMIENS	02	8009	Amiens-4	Communauté de Communes du Val de Somme
160	CAGNY	2	AMIENS	AMIENS	02	8010	Amiens-5	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
161	CAHON	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8002	Abbeville-2	Communauté de Communes du Vimeu
162	CAIX	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie
163	CAMBIRON	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8002	Abbeville-2	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
164	CAMON	2	AMIENS	AMIENS	01	8008	Amiens-3	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
165	CAMPS-EN-AMENOIS	2	AMIENS	AMIENS	03	8004	Ally-sur-Somme	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
166	CANAPLES	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Flixecourt	Communauté de Communes Nière et Somme
167	CANCHY	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
168	CANDAS	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
169	CANNESSIERES	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
170	CANTIGNY	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
171	CAOURS	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8001	Abbeville-1	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
172	CAPPY	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
173	CARDONNETTE	2	AMIENS	AMIENS	04	8007	Amiens-2	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
174	CARDONNOIS (LE)	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
175	CARNOY	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
176	CARREPUS	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
177	CARTIGNY	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
178	CAULIERS	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
179	CAVILLON	2	AMIENS	AMIENS	01	8004	Ally-sur-Somme	Communauté de Communes Nière et Somme
180	CAYEUX-EN-SANTERRE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes Avre Luce Noye
181	CAYEUX-SUR-MER	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
182	CERISY	4	PERONNE	AMIENS	05	8013	Corbie	Communauté de Communes du Val de Somme
183	CERISY-BULEUX	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
184	CHAILLINES	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
185	CHAMPIEN	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie
186	CHAUSSE-TIRANCOURT (LA)	2	AMIENS	AMIENS	01	8004	Ally-sur-Somme	Communauté de Communes Nière et Somme
187	CHAUSSEY-EPAGNY	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8003	Ally-sur-Noye	Communauté de Communes Avre Luce Noye
188	CHAVATTE (LA)	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie
189	CHEPY	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté de Communes du Vimeu
190	CHILLY	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie

EPCI 2017						
Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Code Circonscription	Code INSEE Canton	Canton
192 CHIPILLY	4 PERONNE	AMIENS	05	8013	Corbie	Communauté de Communes du Val de Somme
193 CHIRMONT	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Aire Luce Noye
194 CHUIGNES	4 PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie
195 CHUIGNOLLES	4 PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
196 CITERNE	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
197 CIZANCOURT	4 PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
198 CLAIRY-SAULCHOIX	2 AMIENS	AMIENS	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
199 CLERY-SUR-SOMME	4 PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
200 COCQUEREL	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
201 COIGNEUX	2 AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
202 COISY	2 AMIENS	AMIENS	04	8007	Amiens-2	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
203 COLINCAMPS	2 AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
204 COMBLES	4 PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
205 CONDE-FOLIE	2 AMIENS	ABBEVILLE	01	8015	Flixecourt	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
206 CONTALMAISON	4 PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
207 CONTAY	2 AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
208 CONTEVILLE	1 ABBEVILLE	AMIENS	03	8014	Doullens	Communauté de Communes de la Haute Somme
209 CONTOIRE	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes Aire Luce Noye
210 CONTRE	2 AMIENS	AMIENS	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
211 CONTY	2 AMIENS	AMIENS	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
212 CORBIE	2 AMIENS	PERONNE	05	8013	Corbie	Communauté de Communes du Val de Somme
213 COTTENCHY	2 AMIENS	MONTDIDIER	02	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Aire Luce Noye
214 COULLEMELLE	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
215 COULONVILLERS	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Rue	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
216 COURCELETTE	4 PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
217 COURCELLES-AU-BOIS	2 AMIENS	PERONNE	05	8005	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
218 COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT	2 AMIENS	AMIENS	04	8021		Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
219 COURCELLES-SOUS-THOIX	2 AMIENS	AMIENS	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes du Val de Somme
220 COURTEMANCHE	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
221 CRAMONT	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
222 CRECY-EN-PONTHIEU	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
223 CREMERY	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
224 CRESSY-QMENCOURT	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
225 CREUSE	2 AMIENS	AMIENS	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
226 CROIX-MOLIGNEAUX	4 PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
227 CROIXRAULT	2 AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
228 CROTOY (LE)	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
229 CROUY-SAINT-PIERRE	2 AMIENS	AMIENS	01	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Nièvre et Somme
230 CURCHY	3 MONTDIDIER	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
231 CURLU	4 PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
232 DAMERY	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
233 DANCOURT-POPINCOURT	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Amiens-3	Communauté de Communes du Val de Somme
234 DAOURS	2 AMIENS	AMIENS	04	8008	Gamaches	Communauté de Communes de la Bresle Maritime (76)
235 DARGNIES	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
236 DAVENESSCOURT	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Moreuil	Communauté de Communes Aire Luce Noye
237 DEMUIN	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019		

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Arrondissement 2017	Code Circonscription	Code INSEE Canton	Canton	EPCI 2017	
								Code INSEE	Canton
238	DERNANCOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	
239	DEVISE	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme	
240	DOINGT	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme	
241	DOMART-EN-PONTIEU	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Flixecourt	Communauté de Communes Nièvre et Somme	
242	DOMART-SUR-AJUZE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes Avre Luce Noye	
243	DOMESEONT	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie	
244	DOMINOIS	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Pontthieu-Marquenterre	
245	DOMLEGER-LONGVILLERS	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie	
246	DOMMARTIN	2	AMIENS	MONTDIDIER	02	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Avre Luce Noye	
247	DOMPIERRE-BECQUINO COURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie	
248	DOMPIERRE-SUR-AUTHIE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Pontthieu-Marquenterre	
249	DOMQUEUR	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Rue	Communauté de Communes Pontthieu-Marquenterre	
250	DOMVAST	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes Pontthieu-Marquenterre	
251	DOUDELAINVILLE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	
252	DOUILLY	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme	
253	DOULLENS	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie	
256	DREUIL-LES-AMIENS	2	AMIENS	AMIENS	02	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole	
258	DRIENCOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme	
259	DROMESNIL	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
260	DRUCAT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes Pontthieu-Marquenterre	
261	DURY	2	AMIENS	AMIENS	02	8011	Amiens-6	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole	
262	EAUCOURT-SUR-SOMME	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8002	Abbeville-2	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	
263	ECHELLE-SAINT-AURIN (L')	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye	
264	ECCLUSIER-VAUX	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	
265	EMBREVILLE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté de Communes de la Bresle Maritime (76)	
266	ENGLEBERT	2	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	
267	ENNEMAIN	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme	
268	EPAGNE-EPAGNETTE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8002	Abbeville-2	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	
269	EPAUMESNIL	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
270	EPECAMPS	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie	
271	EPEHY	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme	
272	EPEANCOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme	
273	EPELESSIER	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
274	EPPEVILLE	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme	
275	EQUANCOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
276	EQUENNES-ERAMECOURT	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes du Grand Roye	
278	ERCHES	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye	
279	ERCHEU	3	MONTDIDIER	ABBEVILLE	05	8022	Abbeville-2	Communauté de Communes du Vimeu	
280	ERCOURT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8002	Rue	Communauté de Communes Pontthieu-Marquenterre	
281	ERGNIES	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Gamaches	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	
282	ERONDELLE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Avre Luce Noye	
283	ESCLAINVILLERS	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8003	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme	
284	ESMERY-HALLON	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
285	ESSERTAUX	2	AMIENS	AMIENS	04	8003	Abbeville-2	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	
287	ESTREBOEUF	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8002	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie	
288	ESTREES-DENIECOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie	

EPCI 2017							
Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Code Circonscription	Circonscription	Code INSEE Canton	Canton
290	ESTREES-LES-CRECY	1	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
557	ESTREES-MONS	4	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
291	ESTREES-SUR-NOYE	2	AMIENS	02	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
292	ETALON	3	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
293	ETELFAY	3	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
294	ETERPIGNY	4	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
295	ETINEHEM-MERICOURT	4	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicotp
296	ETOILE (L')	2	AMIENS	01	8015	Flixecourt	Communauté de Communes Nièvre et Somme
297	ETRE-JUST	1	ABBEVILLE	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
298	ETRICOURT-MANANCOURT	4	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
299	FALOISE (LA)	3	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Ayre Luce Noye
300	FALVY	4	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
301	FAMECHON	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
302	FAVEROLLES	3	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
303	FAVIERES	1	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Terre de Picardie
304	FAY	4	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Nièvre et Somme
305	FERRIERES	2	AMIENS	01	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes du Grand Roye
306	FESCAMPS	3	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes de la Haute Somme
307	FEUILLERES	4	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes Ayre Luce Noye
308	FEUQUIERES-EN-VIMEU	1	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté de Communes du Vimeu
566	FIEFFES-MONTRELET	2	AMIENS	01	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
310	FIENVILLERS	2	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Grand Roye
311	FIGNIERES	3	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes de la Haute Somme
312	FINS	4	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
313	FLAUCOURT	4	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
314	FLERS	4	PERONNE	05	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Ayre Luce Noye
315	FLERS-SUR-NOYE	3	MONTDIDIER	04	8015	Flixecourt	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
316	FLESSELLES	2	AMIENS	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
317	FLEURY	2	AMIENS	04	8015	Flixecourt	Communauté de Communes Nièvre et Somme
318	FLIXECOURT	2	AMIENS	01	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
319	FLUY	2	AMIENS	03	8004	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie
320	FOLIES	3	MONTDIDIER	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
321	FOLLEVILLE	3	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Ayre Luce Noye
322	FONCHES-FONCHETTE	3	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
325	FONTAINE-LES-CAPPY	4	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie
324	FONTAINE-LE-SEC	1	ABBEVILLE	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes du Grand Roye
326	FONTAINE-SOUS-MONTDIDIER	3	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
327	FONTAINE-SUR-MAYE	1	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
328	FONTAINE-SUR-SOMME	1	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
329	FORCEVILLE	2	AMIENS	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicotp
330	FORCEVILLE-EN-VIMEU	1	ABBEVILLE	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
331	FOREST-L-ABBAYE	1	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
332	FOREST-MONTIERS	1	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
333	FORT-MAHON-PLAGE	1	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
334	FOSSEMANANT	2	AMIENS	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
335	FOUCAUCOURT-EN-SANTERRE	4	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Code Circonscription	Arrondissement 2017	Code INSEE Canton	Canton	EPCI 2017
336	FOUCAUCOURT-HORS-NESLE	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
337	FOUENCAMPS	2	AMIENS	MONTDIDIER	02	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Avre Luce Noye
338	FOUILLOY	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Val de Somme
339	FOUQUES-COURT	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie
340	FOURCIGNY	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
341	FOURDRINOVY	2	AMIENS	AMIENS	01	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Nièvre et Somme
342	FRAMERVILLE-RAINECOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie
343	FRAMICOURT	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
344	FRANCIERES	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre
345	FRANLEU	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8002	Abbeville-2	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
346	FRANQUEVILLE	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Flixecourt	Communauté de Communes Nièvre et Somme
347	FRANSART	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie
348	FRANSU	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Flixecourt	Communauté de Communes Nièvre et Somme
349	FRANSURES	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Avre Luce Noye
350	FRANVILLERS	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Val de Somme
351	FRECHEN-COURT	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
352	FREMONTIERS	2	AMIENS	AMIENS	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
353	FRESNIES-MAZANCOURT	4	FERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie
354	FRESNES-TILLOLOY	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
355	FRESNEVILLE	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
356	FRESNOY-ANDAINVILLE	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
357	FRESNOY-AU-VAL	2	AMIENS	AMIENS	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Avre Luce Noye
358	FRESNOY-EN-CHAUSSEE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes du Grand Roye
359	FRESNOY-LES-ROYE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Vimeu
360	FRESSENENEVILLE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Fribille-Escarbotin	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
361	FRETTECUISSE	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Aumale Blangy sur Bresle (76)
362	FRETTEMEULE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté de Communes de la Bresle Maritime (76)
364	FRIAUCOURT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Fribille-Escarbotin	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
365	FRICAMPS	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
366	FRICOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
367	FRISE	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Vimeu
368	FRIVILLE-ESCARBOTIN	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Fribille-Escarbotin	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
369	FROHEN-SUR-AUTHIE	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre
371	FROYELLES	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
372	FRUCOURT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
373	GAMACHES	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté de Communes de la Bresle Maritime (76)
374	GAPENNES	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre
375	GAUVILLE	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
376	GENTELLES	2	AMIENS	AMIENS	02	8009	Amiens-4	Communauté de Communes du Val de Somme
377	GEZAINCOURT	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
378	GINCHY	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
379	GLISY	2	AMIENS	AMIENS	02	8009	Amiens-4	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
380	GORENFLOS	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre
381	GORGES	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
383	GOYENCOURT	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
384	GRANDCOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Code Circonscription	Circonscription	Code INSEE Canton	Canton	EPCI 2017
385	GRAND-LAVIERS	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8001	Abbeville-1	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
386	GRATIBUS	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
387	GRATTEPANCHE	2	AMIENS	AMIENS	02	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
388	GREBAULT-MESNIL	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8002	Abbeville-2	Communauté de Communes du Vimeu
389	GRECOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
390	GRIVESNES	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Avre Luce Noye
391	GRIVILLERS	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
392	GROUCHES-LUCHUEL	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
393	GRUNY	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
395	GUERBIGNY	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes Pontlieu-Marquenterre
396	GUESCHART	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes de la Haute Somme
397	GUEUDECOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
399	GUIGNEMICOURT	2	AMIENS	AMIENS	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Terre de Picardie
400	GUILLAUCOURT	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes de la Haute Somme
401	GUILLEMONT	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
402	GUIZANCOURT	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Polix-de-Picardie	Communauté de Communes de la Haute Somme
404	GUYENCOURT-SAULCOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
403	GUYENCOURT-SUR-NOYE	2	AMIENS	MONTDIDIER	02	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Avre Luce Noye
405	HAILLES	2	AMIENS	MONTDIDIER	02	8019	Moreuil	Communauté de Communes Avre Luce Noye
406	HALLENCOURT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
407	HALLIVILLERS	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Avre Luce Noye
408	HALLOY-LES-PERNOIS	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Flixecourt	Communauté de Communes Nièvre et Somme
409	HALLU	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie
410	HAM	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
411	HAMEL (LE)	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Val de Somme
412	HAMELET	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes de la Haute Somme
413	HANCOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes Avre Luce Noye
414	HANGARD	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes Avre Luce Noye
415	HANGEST-EN-SANTERRE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes Nièvre et Somme
416	HANGEST-SUR-SOMME	2	AMIENS	AMIENS	01	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Terre de Picardie
417	HARBONNIERES	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes de la Haute Somme
418	HARDECOURT-AUX-BOIS	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes du Grand Roye
419	HARGICOURT	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
420	HARPONVILLE	2	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Grand Roye
421	HATTENCOURT	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes Pontlieu-Marquenterre
422	HAUTVILLERS-OUVILLE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
423	HAVERNAS	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Flixecourt	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
424	HEBECCOURT	2	AMIENS	AMIENS	02	8011	Amiens-6	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
425	HEDAUVILLE	2	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Val de Somme
426	HEILLY	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes Pontlieu-Marquenterre
427	HEM-HARDINVAL	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
428	HEM-MONACU	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
429	HENENCOURT	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Val de Somme
430	HERBECCOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
431	HERISSART	2	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
432	HERLEVILLE	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Code Circonscription	Arrondissement 2017	Code INSEE Canton	Canton	EPCI 2017
433	HERLY	3	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye	
434	HERVILLY	4	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme	
435	HESBECOURT	4	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme	
436	HESCAMPS	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
437	HEUCOURT-CROQUOISON	1	ABBEVILLE	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
438	HEUDICOURT	4	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme	
439	HEUZECOURT	2	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie	
440	HIERMONT	1	ABBEVILLE	03	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie	
442	HOMBLEUX	4	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme	
443	HORNOY-LE-BOURG	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
444	HUCHENNEVILLE	1	ABBEVILLE	03	8002	Abbeville-2	Communauté de Communes du Vimeu	
445	HUMBERCOURT	2	AMIENS	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie	
446	HUPPY	1	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	
449	IGNAUCOURT	3	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes Avre Luce Noye	
450	INVAL-BOIRON	1	ABBEVILLE	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
451	IRLES	4	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	
452	JUMEL	3	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Avre Luce Noye	
453	LABOISSIERE-EN-SANTERRE	3	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye	
455	LACHAPELLE	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
456	LAFRESSGUMONT-SAINT-MARTIN	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
458	LAHOUSSOYE	2	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Val de Somme	
459	LALEU	2	AMIENS	03	8004	Ally-sur-Somme	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
460	LAMARONDE	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
461	LAMOTTE-BREBIERE	2	AMIENS	04	8008	Amiens-3	Communauté de Communes du Val de Somme	
462	LAMOTTE-BULEUX	1	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes Somme Pontrieu-Marquenterre	
463	LAMOTTE-WARFUSEE	2	AMIENS	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Val de Somme	
464	LANCHERES	1	ABBEVILLE	03	8016	Fribille-Escarbotin	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	
466	LANCHES-SAINT-HILAIRE	2	AMIENS	01	8015	Flixecourt	Communauté de Communes Nièvre et Somme	
465	LANGUEVOISIN-QUIQUERY	4	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme	
467	LAUCOURT	3	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye	
468	LAVIEVILLE	4	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	
469	LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY	3	MONTDIDIER	04	8003	Ally-sur-Noye	Communauté de Communes Avre Luce Noye	
470	LEALVILLERS	2	AMIENS	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	
472	LESBOEufs	4	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme	
473	LIANCOURT-FOSSE	3	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye	
474	LICOURT	4	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme	
475	LIERAMONT	4	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme	
476	LIERCOURT	1	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	
477	LIGESCOURT	1	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Pontrieu-Marquenterre	
478	LIGNIERES	3	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye	
479	LIGNIERES-CHATELAIN	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
480	LIGNIERES-EN-VIMEU	1	ABBEVILLE	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
481	LIHONS	4	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie	
482	LIMEUX	1	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	
484	LIOMER	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
485	LOEUILLY	2	AMIENS	04	8003	Ally-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Code Circonscription	Circonscription	Code INSEE Canton	Canton	EPCI 2017	
								Code INSEE	Canton
486	LONG	1	ABBEVILLE	01	8023	Rue		Communauté de Communes Ponthieu-Marcq'enterre	
487	LONGAVESNES	4	PERONNE	05	8020	Péronne		Communauté de Communes de la Haute Somme	
488	LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	1	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches		Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	
489	LONGUEAU	2	AMIENS	01	8009	Amiens-4		Communauté d'Agglomération Amiens Métropole	
490	LONGUEVAL	4	PERONNE	05	8020	Péronne		Communauté de Communes de la Haute Somme	
491	LONGUEVILLETTE	2	AMIENS	04	8014	Doullens		Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie	
493	LOUVENCOURT	2	AMIENS	05	8005	Albert		Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	
494	LOUVRECHY	3	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye		Communauté de Communes Avre Luce Noye	
495	LUCHEUX	2	AMIENS	04	8014	Doullens		Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie	
496	MACHIEL	1	ABBEVILLE	03	8023	Rue		Communauté de Communes Ponthieu-Marcq'enterre	
497	MACHY	1	ABBEVILLE	03	8023	Rue		Communauté de Communes Ponthieu-Marcq'enterre	
498	MAILLY-MAILLET	2	AMIENS	05	8005	Albert		Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	
499	MAILLY-RAINEVILLE	3	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye		Communauté de Communes Avre Luce Noye	
500	MAISNIERES	1	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches		CC Interrégionale Aumale Béangy sur Bresle (76)	
501	MAISON-PONTHIEU	1	ABBEVILLE	03	8023	Rue		Communauté de Communes Ponthieu-Marcq'enterre	
502	MAISON-ROLAND	1	ABBEVILLE	01	8023	Rue		Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie	
503	MAIZICOURT	2	AMIENS	04	8014	Doullens		Communauté de Communes du Grand Roye	
504	MALPART	3	MONTDIDIER	04	8022	Roye		Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	
505	MAMETZ	4	PERONNE	05	8005	Albert		Communauté de Communes du Val de Somme	
507	MARCELCAVE	2	AMIENS	04	8013	Corbie		Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie	
508	MARCHE-ALLOUARDE	3	MONTDIDIER	05	8022	Roye		Communauté de Communes du Grand Roye	
509	MARCHELEPOT	4	PERONNE	05	8018	Ham		Communauté de Communes Terre de Picardie	
511	MARESMONTIERS	3	MONTDIDIER	04	8022	Roye		Communauté de Communes du Grand Roye	
512	MAREUIL-CAUBERT	1	ABBEVILLE	01	8002	Abbeville-2		Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	
513	MARICOURT	4	PERONNE	05	8005	Albert		Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	
514	MARIEUX	2	AMIENS	05	8005	Albert		Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
515	MARLERS	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie		Communauté de Communes de l'Est de la Somme	
516	MARQUAIX	4	PERONNE	05	8020	Péronne		Communauté de Communes de la Haute Somme	
517	MARQUIVILLERS	3	MONTDIDIER	04	8022	Roye		Communauté de Communes du Grand Roye	
518	MARTAINNEVILLE	1	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches		CC Interrégionale Aumale Béangy sur Bresle (76)	
519	MATTIGNY	4	PERONNE	05	8018	Ham		Communauté de Communes de l'Est de la Somme	
520	MAUCOURT	3	MONTDIDIER	05	8019	Moreuil		Communauté de Communes Terre de Picardie	
521	MAUREPAS	4	PERONNE	05	8020	Péronne		Communauté de Communes de la Haute Somme	
522	MAZIS (LE)	1	ABBEVILLE	03	8021	Poix-de-Picardie		Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
523	MEAULTE	4	PERONNE	05	8005	Albert		Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	
524	MEHARICOURT	3	MONTDIDIER	05	8019	Moreuil		Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
525	MEIGNEUX	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie		Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	
526	MEILLARD (LE)	2	AMIENS	04	8014	Doullens		Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie	
527	MENESLES	1	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin		Communauté de Communes du Val de Somme	
528	MEREACOURT	2	AMIENS	04	8021	Friville-Escarbotin		Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
529	MERELESART	1	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches		Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	
531	MERICOURT-EN-VIMEU	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie		Communauté de Communes Somme Sud-Ouest	
530	MERICOURT-L'ABBE	4	PERONNE	05	8013	Corbie		Communauté de Communes du Val de Somme	
533	MERS-LES-BAINS	1	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin		Communauté de Communes de la Bresle Maritime (76)	
535	MESGE (LE)	2	AMIENS	01	8004	Ailly-sur-Somme		Communauté de Communes Nièvre et Somme	
536	MESNIL-BRUNTEL	4	PERONNE	05	8020	Péronne		Communauté de Communes de la Haute Somme	

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Code Circonscription	Arrondissement 2017	Code INSEE Canton	Canton	EPCI 2017
537	MESNIL-DOMQUEUR	1	ABBEVILLE	01	01	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre
538	MESNIL-EN-NARROUaise	4	PERONNE	05	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
540	MESNIL-MARTINSART	4	PERONNE	05	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicotp
541	MESNIL-SAINt-GEORGES	3	MONTDIDIER	04	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
542	MESNIL-SAINt-NICAISE	4	PERONNE	05	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
543	METIGNY	2	AMIENS	03	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
544	MEZEROLLES	2	AMIENS	04	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
545	MEZIERES-EN-SANTERRE	3	MONTDIDIER	04	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes Avre Luce Noye
546	MIANNAY	1	ABBEVILLE	03	03	8002	Abbeville-2	Communauté de Communes du Pays du Vimeu
547	MILLENCOURT	4	PERONNE	05	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicotp
548	MILLENCOURT-EN-PONTIEU	1	ABBEVILLE	03	03	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes d'Agglomération de la Baie de Somme
549	MIRAUMONT	4	PERONNE	05	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicotp
550	MIRVAUX	2	AMIENS	04	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
551	MISERY	4	PERONNE	05	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie
552	MOISLAINS	4	PERONNE	05	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
553	MOLLIENS-AU-BOIS	2	AMIENS	04	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
554	MOLLIENS-DREUIL	2	AMIENS	03	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
555	MONCHY-LAGACHE	4	PERONNE	05	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
556	MONS-BOUBERT	1	ABBEVILLE	03	03	8002	Abbeville-2	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
558	MONSURES	2	AMIENS	04	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
559	MONTAGNE-FAYEL	2	AMIENS	03	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
560	MONTAUBAN-DE-PICARDIE	4	PERONNE	05	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicotp
561	MONTDIDIER	3	MONTDIDIER	04	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
563	MONTIGNY-LES-JONGLEURS	2	AMIENS	04	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
562	MONTIGNY-SUR-L'HALLUE	2	AMIENS	04	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
565	MONTONVILLERS	2	AMIENS	04	04	8007	Amiens-2	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
568	MORCHAIN	4	PERONNE	05	05	8018	Ham	Communauté de Communes du Val de Somme
569	MORCOURT	4	PERONNE	05	05	8013	Corbie	Communauté de Communes Avre Luce Noye
570	MOREUIL	3	MONTDIDIER	04	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie
571	MORISEL	3	MONTDIDIER	04	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes du Pays du Coquelicotp
572	MORLANCOURT	4	PERONNE	05	05	8005	Albert	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
573	MORVILLERS-SAINT-SATURNIN	2	AMIENS	04	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
574	MOUFLERS	1	ABBEVILLE	01	01	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre
575	MOUFLIERES	1	ABBEVILLE	03	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
576	MOYENCOURT	3	MONTDIDIER	05	05	8018	Ham	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
577	MOYENCOURT-LES-POIX	2	AMIENS	04	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
578	MOYENNEVILLE	1	ABBEVILLE	03	03	8002	Abbeville-2	Communauté de Communes du Vimeu
579	MUILLE-VILLETTÉ	4	PERONNE	05	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
580	NAMPONT	1	ABBEVILLE	03	03	8023	Rue	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
582	NAMPS-MAISNIL	2	AMIENS	04	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
583	NAMPTY	2	AMIENS	04	04	8003	Corbie	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
584	NAOURS	2	AMIENS	01	01	8013	Ham	Communauté de Communes de la Haute Somme
585	NESLE	4	PERONNE	05	05	8018	Ham	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
586	NESLE-L'HOPITAL	1	ABBEVILLE	03	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
587	NESLETTE	1	ABBEVILLE	01	01	8001	Abbeville-1	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
588	NEUFMOULIN	1	ABBEVILLE					

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Code Circonscription	Circonscription	Code INSEE Canton	Canton	EPCI 2017
589 NEUILLY-LE-DIEN	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes Pontieu-Marquenterre
590 NEUILLY-L'HOPITAL	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8021	Poix-de-Picardie	8001	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
591 NEUVILLE-AU-BOIS	1 ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie	8001	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
592 NEUVILLE-COPPEGUEULE	1 ABBEVILLE	AMIENS	03	8005	Albert	8014	Doullens	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
593 NEUVILLE-LES-BRAY (LA)	4 PERONNE	PERONNE	05	8005	Alberville	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
594 NEUVILLE-LES-LOEUILLY	2 AMIENS	AMIENS	04	8019	Moreuil	8013	Corbie	Communauté de Communes Avre Luce Noye
595 NEUVILLE-SIRE-BERNARD (LA)	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8014	Doullens	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
596 NEUVILLETTTE	2 AMIENS	AMIENS	04	8014	Friville-Escarbotin	8016	Ham	Communauté de Communes du Vimeu
597 NIBAS	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1	8016	Friville-Escarbotin	Communauté de Communes Pontieu-Marquenterre
598 NOUVION	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	8004	Ally-sur-Somme	Communauté de Communes Pontieu-Marquenterre
599 NOYELLES-EN-CHAUSSEE	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8001	Poix-de-Picardie	8001	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Pontieu-Marquenterre
600 NOYELLES-SUR-MER	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8020	Péronne	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
601 NURLU	4 PERONNE	PERONNE	05	8018	Friville-Escarbotin	8016	Ham	Communauté de Communes du Vimeu
602 OCCOCHEES	2 AMIENS	AMIENS	04	8014	Ally-sur-Somme	8016	Friville-Escarbotin	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
603 OCHANCOURT	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8004	Rue	8016	Abbeville-1	Communauté de Communes Pontieu-Marquenterre
604 OFFIGNIES	2 AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie	8018	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
605 OFFOY	4 PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
606 OISEMONT	1 ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie	8016	Friville-Escarbotin	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
607 OISSY	2 AMIENS	AMIENS	03	8004	Ally-sur-Somme	8016	Ham	Communauté de Communes du Vimeu
609 ONEUX	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Rue	8004	Abbeville-1	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
611 ORESMAUX	2 AMIENS	AMIENS	04	8003	Poix-de-Picardie	8016	Friville-Escarbotin	Communauté de Communes de la Bresle Maritime (76)
613 OUST-MAREST	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Ally-sur-Somme	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
614 OUTREBOIS	2 AMIENS	AMIENS	04	8014	Albert	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
615 OVILLERS-LA-BOISSELLE	4 PERONNE	PERONNE	05	8005	Ham	8018	Friville-Escarbotin	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
616 PARGNY	4 PERONNE	PERONNE	05	8019	Moreuil	8016	Ally-sur-Somme	Communauté de Communes Terre de Picardie
617 PARVILLERS-LE-QUESSNOY	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8019	Friville-Escarbotin	8016	Ham	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
618 PENTE	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Flixecourt	8015	Ham	Communauté de Communes Nièvre et Somme
619 PENOIS	2 AMIENS	AMIENS	01	8015	Péronne	8020	Corbie	Communauté de Communes de la Haute Somme
620 PERNONNE	4 PERONNE	PERONNE	05	8013	Ham	8018	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie
621 HYPERCOURT	4 PERONNE	PERONNE	05	8004	Ally-sur-Somme	8004	Ally-sur-Somme	Communauté de Communes Nièvre et Somme
622 PICQUIGNY	2 AMIENS	AMIENS	01	8004	Roye	8022	Ally-sur-Somme	Communauté de Communes du Grand Roye
623 PIENNES-ONVILLERS	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Ally-sur-Somme	8003	Ally-sur-Somme	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
624 PIERREGOT	2 AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie	8019	Moreuil	Communauté de Communes Avre Luce Noye
625 PIERREPONT-SUR-AVRE	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Péronne	8020	Ally-sur-Somme	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
626 PISSY	2 AMIENS	AMIENS	03	8004	Poix-de-Picardie	8021	Corbie	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
627 PLACHY-BUYON	2 AMIENS	AMIENS	04	8003	Rue	8023	Rue	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
628 PLESSIER-ROZAINVILLERS (LE)	3 MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Amiens-7	8012	Amiens-7	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
629 POEUILLY	4 PERONNE	PERONNE	05	8020	Abbeville-1	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes Pontieu-Marquenterre
630 POIX-DE-PICARDIE	2 AMIENS	AMIENS	04	8021	Corbie	8013	Corbie	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
631 PONCHESESTRUAL	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	8001	Rue	Communauté de Communes Pontieu-Marquenterre
632 PONT-DE-METZ	2 AMIENS	AMIENS	02	8012	Abbeville-1	8001	Abbeville-1	Communauté de Communes Pontieu-Marquenterre
633 PONTHOILE	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8001	Corbie	8013	Corbie	Communauté de Communes Pontieu-Marquenterre
634 PONT-NOYELLES	2 AMIENS	AMIENS	04	8013	Rue	8023	Rue	Communauté de Communes Pontieu-Marquenterre
635 PONT-RENY	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8001	Abbeville-1	8018	Ham	Communauté de Communes Pontieu-Marquenterre
637 PORT-LE-GRAND	1 ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
638 POTTE	4 PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Arrondissement	Arrondissement 2017	Code Circonscription	Code INSEE Canton	Canton	EPIC 2017
639	POULAINVILLE	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	01	8007	Amiens-2	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
640	POZIERES	4	AMIENS	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
642	PROUVILLE	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
643	PROUZEL	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
644	PROYART	4	AMIENS	AMIENS	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie
645	PUCHEVILLERS	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
646	PUNCHY	3	MONTDIDIER	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie
647	PUZEAUX	4	AMIENS	AMIENS	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes Terre de Picardie
648	PYS	4	AMIENS	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
649	QUEND	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
650	QUERRIEU	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	04	8007	Amiens-2	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
651	QUESNE (LE)	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	04	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
652	QUESNEL (LE)	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil	Communauté de Communes Avre Luce Noye
654	QUESNOY-LE-MONTANT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8002	Abbeville-2	Communauté de Communes du Vimeu
655	QUESNOY-SUR-AIRAINNES	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
656	QUEVAUVILLERS	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
657	QUIRY-LE-SEC	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Avre Luce Noye
658	QUIVIERES	4	AMIENS	AMIENS	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
659	RAINCHEVAL	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert	Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
661	RAINNEVILLE	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	04	8007	Amiens-2	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
662	RAMBURELLES	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Garnaches	CC Inter régionale Aumale Blangy sur Bresle (76)
663	RAMBURES	1	ABBEVILLE	AMIENS	PERONNE	03	8021	Poix-de-Picardie	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
664	RANCOURT	4	AMIENS	AMIENS	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
665	REGNIERE-ECLUSE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue	Communauté de Communes Ponthieu-Maurenterre
666	REMAISNIL	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	04	8014	Doullens	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
667	REMAUGIES	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
668	REMIENCOURT	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	02	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
669	RETHONVILLERS	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
670	REVELLES	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
671	RIBEAUCOURT	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	01	8015	Flixecourt	Communauté de Communes Nièvre et Somme
672	RIBEMONT-SUR-ANCRE	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Val de Somme
673	RIENCOURT	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	03	8004	Ailly-sur-Somme	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
674	RIVERY	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	02	8008	Amiens-3	Communauté de Communes du Grand Roye
675	ROGY	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes de la Haute Somme
676	ROIGLISE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
677	ROISEL	4	AMIENS	AMIENS	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
678	ROLLOT	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
679	RONSSOY (LE)	4	AMIENS	AMIENS	PERONNE	05	8020	Péronne	Communauté de Communes de la Haute Somme
680	ROSIERES-EN-SANTERRE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie
681	ROUVREL	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye	Communauté de Communes Avre Luce Noye
682	ROUVOY-EN-SANTERRE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8019	Moreuil	Communauté de Communes Terre de Picardie
683	ROUY-LE-GRAND	4	AMIENS	AMIENS	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
684	ROUY-LE-PETIT	4	AMIENS	AMIENS	PERONNE	05	8018	Ham	Communauté de Communes de l'Est de la Somme
685	ROYE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye
686	RUBEMPRE	2	AMIENS	AMIENS	PERONNE	04	8013	Corbie	Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
687	RUBESCOURT	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye	Communauté de Communes du Grand Roye

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Code Circonscription	Circonscription	Code INSEE Canton	Canton	EPCI 2017	
								Code EPCI 2017	Nom EPCI 2017
688	RUE	1	ABBEVILLE	03	8023	Rue			Communauté de Communes Ponthieu-Maquerterre
690	RUMIGNY	2	AMIENS	02	8011	Amiens-6			Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
691	SAIGNEVILLE	1	ABBEVILLE	03	8002	Abbeville-2			Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
692	SAILLY-FLIBEAUCOURT	1	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1			Communauté de Communes Ponthieu-Maquerterre
693	SAILLY-LAURETTE	4	PERONNE	05	8013	Corbie			Communauté de Communes du Val de Somme
694	SAILLY-LE-SEC	4	PERONNE	05	8013	Corbie			Communauté de Communes de la Haute Somme
695	SAILLY-SAILLISEL	4	PERONNE	05	8020	Péronne			Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
696	SAINS-EN-AMMENOIS	2	AMIENS	02	8011	Amiens-6			Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
697	SAINTE-ACHEUL	2	AMIENS	04	8014	Doullens			Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
698	SAINTE-AUBIN-MONTENOY	2	AMIENS	03	8004	Ailly-sur-Somme			Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
699	SAINTE-AUBIN-RIVIERE	1	ABBEVILLE	03	8021	Poix-de-Picardie			Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
700	SAINTE-BLIMONT	1	ABBEVILLE	03	8016	Flixecourt-Escarbotin			Communauté de Communes de l'Est de la Somme
701	SAINTE-CHRIST-BRIOST	4	PERONNE	05	8018	Ham			Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
719	SAINTE-SEGREE	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie			Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
702	SAINTE-FUSCIEN	2	AMIENS	02	8011	Amiens-6			Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
703	SAINTE-GERMAIN-SUR-BRESLE	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie			Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
704	SAINTE GRATIEN	2	AMIENS	04	8007	Amiens-2			Communauté de Communes de l'Avre Luce Noye
705	SAINTE-LEGER-LES-AUTIE	2	AMIENS	05	8005	Albert			Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
706	SAINTE-LEGER-LES-DOMART	2	AMIENS	01	8015	Flixecourt			Communauté de Communes Nièvre et Somme
707	SAINTE-LEGER-SUR-BRESLE	1	ABBEVILLE	03	8021	Poix-de-Picardie			Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
708	SAINTE-MARD	3	MONTDIDIER	05	8022	Roye			Communauté de Communes du Grand Roye
709	SAINTE-MAULVIS	1	ABBEVILLE	03	8021	Poix-de-Picardie			Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
710	SAINTE-MAXENT	1	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches			Communauté de Communes du Vimeu
711	SAINTE-OEN	2	AMIENS	01	8015	Flixecourt			Communauté de Communes Nièvre et Somme
713	SAINTE-QUENTIN-EN-TOURMONT	1	ABBEVILLE	03	8023	Rue			Communauté de Communes Ponthieu-Maquerterre
714	SAINTE-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AN	1	ABBEVILLE	03	8016	Flixecourt			Communauté de Communes de la Bresle Maritime (76)
716	SAINTE-RIGUER	1	ABBEVILLE	01	8023	Rue			Communauté de Communes Ponthieu-Maquerterre
717	SAINTE-SAUFLEU	2	AMIENS	02	8003	Ailly-sur-Noye			Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
718	SAINTE-SAUVEUR	2	AMIENS	01	8004	Ailly-sur-Noye			Communauté de Communes Nièvre et Somme
721	SAINTE-VALERY-SUR-SOMME	1	ABBEVILLE	03	8002	Abbeville-2			Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
722	SAINTE-VAAST-EN-CHAUSSEE	2	AMIENS	04	8015	Flixecourt			Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
723	SASSEVAL	2	AMIENS	03	8004	Ailly-sur-Somme			Communauté de Communes Nièvre et Somme
724	SALEUX	2	AMIENS	02	8012	Amiens-7			Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
725	SALOUEL	2	AMIENS	02	8012	Amiens-7			Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
726	SANCOURT	4	PERONNE	05	8018	Ham			Communauté de Communes Nièvre et Somme
728	SAULCHOY-SOUS-POIX	2	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie			Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
729	SAUVILLERS-MONGIVAL	3	MONTDIDIER	04	8003	Ally-sur-Noye			Communauté de Communes Avre Luce Noye
730	SAVEUSE	2	AMIENS	02	8004	Ally-sur-Somme			Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
732	SENARPONT	1	ABBEVILLE	03	8021	Poix-de-Picardie			Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
733	SENlis-le-sec	2	AMIENS	05	8005	Albert			Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
734	SENTELIE	2	AMIENS	04	8003	Ally-sur-Noye			Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
735	SEUX	2	AMIENS	03	8004	Ally-sur-Somme			Communauté de Communes Nièvre et Somme
737	SOREL	4	PERONNE	05	8020	Péronne			Communauté de Communes de la Haute Somme
736	SOREL-EN-VIMEU	1	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches			Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
738	SOUES	2	AMIENS	01	8004	Ailly-sur-Somme			Communauté de Communes Nièvre et Somme
740	SOURDON	3	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye			Communauté de Communes Avre Luce Noye

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Code Circonscription	Code INSEE Canton	Canton	EPCI 2017
741	SOYECOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham
742	SURCAMPSS	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Flixecourt
743	SUZANNE	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert
744	TAILLY	2	AMIENS	AMIENS	03	8004	Ailly-sur-Somme
746	TALMAS	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie
747	TEMPLEUX-LA-FOSSE	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne
748	TEMPLEUX-LE-GUERARD	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne
749	TERRAMESNIL	2	AMIENS	AMIENS	04	8014	Doullens
750	TERTRY	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham
751	THENNES	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil
752	THEZY-GLIMONT	2	AMIENS	AMIENS	02	8003	Ailly-sur-Noye
753	THIEPVAL	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert
754	THIEULLOY-L'ABBAYE	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie
755	THIEULLOY-LA-VILLE	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie
756	THIEVRES	2	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert
757	THOIX	2	AMIENS	AMIENS	04	8003	Ailly-sur-Noye
758	THONY	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8003	Ailly-sur-Noye
759	TILLOLOY	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye
760	TILLOY-FLORIVILLE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Garnaches
761	TILLOY-LES-CONTY	2	AMIENS	AMIENS	04	8003	Ailly-sur-Noye
762	TINCOURT-BOUCY	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne
763	TITRE (LE)	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8001	Abbeville-1
764	TOEUFLES	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8002	Abbeville-2
765	TOURS-EN-VIMEU	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8002	Abbeville-2
766	TOUTENCOURT	2	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert
767	TRANSLAY (LE)	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie
769	TREUX	4	PERONNE	AMIENS	05	8013	Corbie
770	TULLY	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin
771	UGNY-L'EQUIPEE	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham
773	VADENCOURT	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie
774	VAIRE-SOUS-CORBIE	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie
775	VALINES	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin
776	VARENNE'S	2	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert
777	VAUCHELLES-LES-AUTHIE	2	AMIENS	PERONNE	05	8005	Albert
778	VAUCHELLES-LES-DOMART	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Flixecourt
779	VAUCHELLES-LES-QUEENOY	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8001	Abbeville-1
780	VAUDRICOURT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin
781	VAUVILLERS	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham
782	VAUX-EN-AMIENOIS	2	AMIENS	AMIENS	04	8015	Flixecourt
783	VAUX-MARQUEINNEVILLE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Garnaches
784	VAUX-SUR-SOMME	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie
785	VECQUEMONT	2	AMIENS	AMIENS	04	8008	Amiens-3
786	VELENNES	2	AMIENS	AMIENS	04	8003	Ailly-sur-Noye
787	VERCOURT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue
788	VERGIES	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie
789	VERMANDOVILLERS	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham

Code Commune	COMMUNE	Code Arrondissement	Arrondissement	Circconscription 2017	Code INSEE Canton	Canton	EPCI 2017
790	VERPILLIERES	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye
791	VERS-SUR-SELLE	2	AMIENS	AMIENS	02	8012	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
792	VICOGNE (LA)	2	AMIENS	AMIENS	01	8013	Corbie
793	VIGNACOURT	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Fllecourt
807	VILLE-SUR-ANCRE	4	PERONNE	PERONNE	05	8005	Albert
794	VILLECOURT	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham
795	VILLE-LE-MARCLET	2	AMIENS	AMIENS	01	8015	Fllecourt
796	VILLEROY	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie
797	VILLERS-AUX-ERABLES	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8019	Moreuil
798	VILLERS-BOCAGE	2	AMIENS	AMIENS	04	8007	Amiens-2
799	VILLERS-BRETONNEUX	2	AMIENS	AMIENS	04	8009	Amiens-4
800	VILLERS-CAMPSART	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie
801	VILLERS-CARBONNEL	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne
802	VILLERS-FAUCON	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne
803	VILLERS-LIES-ROYE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	05	8022	Roye
804	VILLERS-SOUS-AILLY	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Rue
806	VILLERS-SUR-AUTHIE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue
805	VILLERS-TOURNELLE	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye
808	VIRONCHAUX	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue
809	VISMES	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches
810	VITZ-SUR-AUTHIE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue
811	VOYENNES	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham
812	VRAIGNES-EN-VERMANDOIS	4	PERONNE	PERONNE	05	8020	Péronne
813	VRAIGNES-LES-HORNQY	2	AMIENS	AMIENS	04	8021	Poix-de-Picardie
814	VRELY	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil
815	VRON	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue
819	WARGNIES	2	AMIENS	AMIENS	01	8013	Corbie
820	WARLOY-BAILLON	2	AMIENS	AMIENS	04	8013	Corbie
821	WARLUS	2	AMIENS	AMIENS	03	8004	Allly-sur-Somme
822	WARSY	3	MONTDIDIER	MONTDIDIER	04	8022	Roye
823	WARVILLERS	3	MONTDIDIER	PERONNE	05	8019	Moreuil
824	WIENCOURT-L'EQUIPEE	3	MONTDIDIER	PERONNE	04	8019	Moreuil
825	WIRY-AU-MONT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8017	Gamaches
826	WOIGNARUE	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin
827	WOINCOURT	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin
828	WOIREL	1	ABBEVILLE	AMIENS	03	8021	Poix-de-Picardie
829	Y	4	PERONNE	PERONNE	05	8018	Ham
830	YAUCOURT-BUSSUS	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8023	Rue
836	YONVAL	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	01	8002	Abbeville-2
832	YVRENCH	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue
833	YVRENCHÉUX	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8023	Rue
834	YZENGREMER	1	ABBEVILLE	ABBEVILLE	03	8016	Friville-Escarbotin
835	YZEUX	2	AMIENS	AMIENS	01	8004	Allly-sur-Somme



PREFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Préfecture de la région
Hauts-de-France
Secrétariat général
pour les affaires régionales
Pôle de modernisation
de l'action publique
Plate-forme régionale
d'appui juridique

Arrêté préfectoral portant publication de la liste des formations technologiques et professionnelles initiales et organismes et services éligibles à la fraction « hors quota » de la taxe d'apprentissage Année 2017

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code du travail et notamment ses articles L. 6241-8 à L. 6241-10 et R. 6241-3 et R. 6241-3-1 ;

Vu la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ;

Vu le décret n° 2014-985 du 28 août 2014 relatif aux modalités d'affectation des fonds de la taxe d'apprentissage ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 portant délégation de signature à Monsieur Pierre CLAVREUIL, secrétaire général pour les affaires régionales ;

Vu la circulaire du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social du 14 novembre 2014 relative à l'élaboration des listes des formations technologiques et professionnelles initiales et organismes et services éligibles à la fraction « hors quota » de la taxe d'apprentissage ;

Vu l'instruction du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social n° DGEFP/MPFQ/2015/320 du 27 octobre 2015 relative à l'élaboration et à la publication des listes préfectorales mentionnées à l'article R.6241-3 et à l'article R.6241-3-1 du code du travail ;

Vu les propositions transmises par les services régionaux de l'État concernés en région Hauts-de-France ;

Les membres du bureau du CREFOP entendus lors de la réunion du 23 novembre 2016 ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales,

ARRETE

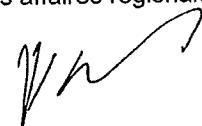
Article 1^{er} : La liste des formations technologiques et professionnelles initiales et organismes et services éligibles à la fraction « hors quota » de la taxe d'apprentissage pour l'année 2016 est publiée.

Article 2 : La liste est consultable sur le site Internet de la préfecture de la région Hauts-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france/Documents-publications/Taxe-d-apprentissage/Taxe-d-apprentissage-dans-la-region-Hauts-de-France>

Article 3 : Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 20 DEC. 2016

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général
pour les affaires régionales,



Pierre CLAVREUIL



**DECISION 2016-422 PORTANT ACCORD DE TRANSFERT D'AUTORISATIONS DE MISE EN SERVICE DE
VEHICULES DE TRANSPORTS SANITAIRES DANS LE CADRE D'UNE MODIFICATION D'IMPLANTATION
AU PROFIT DE LA SOCIETE « MEDITRANS AMBULANCES»**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS- DE- FRANCE

Vu le Code de la santé publique et notamment en ses articles L.6312-1 à L.6313-1 ; R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6314-6 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique RICOMES en qualité de Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 modifié fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectés aux transports sanitaires ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'A.R.S. en date du 31 décembre 2011 relatif au Schéma Régional d'Organisation des Soins (S.R.O.S.) du Plan Régional de Santé du Nord-Pas-de-Calais ;

Vu la décision en date du 1^{er} décembre 2016 portant délégations de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé Hauts de France ;

Vu la demande de transfert d'autorisations de mise en service de deux véhicules de transports sanitaires type « ambulance » immatriculés « AW-572-HT » et « CH-609-HZ » et d'un véhicule de transport sanitaire type « VSL » immatriculé « BY-293-DR », demande de la société MEDITRANS AMBULANCES sise au 183, rue Léon Marlot 59100 ROUBAIX dont il a été accusé réception par l'Agence Régionale de Santé le 24 octobre 2016, déposée par l'intermédiaire de son représentant légal M. Mohamed RADI dans le cadre de la modification d'implantation des locaux destinés à la désinfection, à l'entretien et au stationnement de ladite société vers le 49, rue de la Mackellerie 59100 ROUBAIX ;

Vu la déclaration de conformité des locaux de la société MEDITRANS AMBULANCES en date du 02 août 2016 complétée le 21 décembre 2016 ;

Considérant qu'il a été établi un schéma régional de l'offre de soins ; que pour permettre une analyse affinée des besoins de la population en matière de santé, il a été établi des subdivisions en territoires de santé et zones de proximité ;

Considérant que le principe d'analyse édicté par l'article R.6312-29 du code de la santé publique a été appliqué à chaque zone de proximité pour déterminer au mieux les besoins de la population en matière de transports sanitaires ; que cette analyse a permis de constater une disparité de la répartition des véhicules de transports sanitaires entre les différentes zones de proximité ;

Considérant que la société MEDITRANS AMBULANCES est implantée dans la zone de proximité de ROUBAIX-TOURCOING, que cette zone est dans la moyenne de dotation du département du Nord pour les véhicules de transports sanitaires de type « ambulances » et sous dotée pour les véhicules de transports sanitaires de type « VSL » ;

Considérant que les futurs locaux de la société MEDITRANS AMBULANCES sont également implantés dans la zone de proximité de ROUBAIX-TOURCOING ;

Considérant que cette opération n'a aucun impact sur la satisfaction des besoins de la population en transports sanitaires de cette zone ;

Considérant qu'au vu de ces éléments, il convient de faire droit à la demande de transfert des autorisations de mise en service attachées aux deux véhicules de transports sanitaires type « ambulance » immatriculés « AW-572-HT » et « CH-609-HZ » et d'un véhicule de transport sanitaire type « VSL » immatriculé « BY-293-DR » et ce au profit de la société MEDITRANS AMBULANCES dans le cadre de la modification d'implantation des locaux destinés à la désinfection, à l'entretien et au stationnement de ladite société vers le 49, rue de la Mackellerie 59100 ROUBAIX ;

D E C I D E

Article 1 – La société MEDITRANS AMBULANCES est autorisée à procéder au transfert des autorisations de mise en service attachées aux deux véhicules de transports sanitaires type « ambulance » immatriculés « AW-572-HT » et « CH-609-HZ » et d'un véhicule de transport sanitaire type « VSL » immatriculé « BY-293-DR » dans le cadre de la modification d'implantation des locaux destinés à la désinfection, à l'entretien et au stationnement de ladite société vers le 49, rue de la Mackellerie 59100 ROUBAIX et ce dans les deux mois suivant la notification de la présente décision.

Article 2 – La société MEDITRANS AMBULANCES transmettra un extrait du registre du commerce attestant de l'existence de ces nouveaux locaux aux services de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France.

Article 3 – La société MEDITRANS AMBULANCES dispose d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour faire parvenir les justificatifs demandés. A défaut de production de ces éléments dans le délai imparti, la présente décision deviendra caduque.

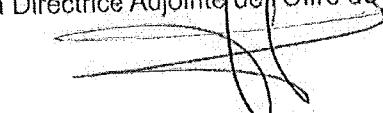
Article 4 – La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 5 - La présente décision sera notifiée à la société MEDITRANS AMBULANCES.

Article 6 - Le Directeur de l'Offre de Soins est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 22 DEC. 2016

Pour la Directrice Générale et par délégation,
La Directrice Adjointe de l'Offre de Soins



Christine VAN KEMMELBEKE



**DECISION 2016-423 PORTANT ACCORD DE TRANSFERT D'AUTORISATIONS DE MISE EN SERVICE
DE VEHICULES DE TRANSPORTS SANITAIRES DANS LE CADRE D'UNE MODIFICATION
D'IMPLANTATION AU PROFIT DE LA SOCIETE « SARL GUELUY »**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS DE FRANCE

Vu le Code de la santé publique et notamment en ses articles L.6312-1 à L.6313-1 ; R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6314-6 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique RICOMES en qualité de Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 modifié fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectés aux transports sanitaires ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'A.R.S. en date du 31 décembre 2011 relatif au Schéma Régional d'Organisation des Soins (S.R.O.S.) du Plan Régional de Santé du Nord-Pas-de-Calais ;

Vu la décision en date du 1er décembre 2016 portant délégations de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé Hauts de France ;

Vu la demande de transfert d'autorisations de mise en service de deux véhicules de transports sanitaires type « ambulance » immatriculés « AR-090-TL » et « BX-686-VQ » et de deux véhicules de transport sanitaire type « VSL » immatriculés « AY-792-RQ » et « DD-648-PZ », demande de la société SARL GUELUY sise au 32, place du Progrès 59100 ROUBAIX dont il a été accusé réception par l'Agence Régionale de Santé le 24 octobre 2016, déposée par l'intermédiaire de son représentant légal M. Mohamed RADJ dans le cadre de la modification d'implantation des locaux destinés à la désinfection, à l'entretien et au stationnement de ladite société vers le 49, rue de la Mackellerie 59100 ROUBAIX ;

Vu la déclaration de conformité des locaux de la société SARL GUELUY en date du 1^{er} septembre 2016 complétée le 21 décembre 2016 ;

Considérant qu'il a été établi un schéma régional de l'offre de soins ; que pour permettre une analyse affinée des besoins de la population en matière de santé, il a été établi des subdivisions en territoires de santé et zones de proximité ;

Considérant que le principe d'analyse édicté par l'article R.6312-29 du code de la santé publique a été appliqué à chaque zone de proximité pour déterminer au mieux les besoins de la population en matière de transports sanitaires ; que cette analyse a permis de constater une disparité de la répartition des véhicules de transports sanitaires entre les différentes zones de proximité ;

Considérant que la société SARL GUELUY est implantée dans la zone de proximité de ROUBAIX-TOURCOING, que cette zone est dans la moyenne de dotation du département du Nord pour les véhicules de transports sanitaires de type « ambulances » et sous dotée pour les véhicules de transports sanitaires de type « VSL »

Considérant que les futurs locaux de la société SARL GUELUY sont également implantés dans la zone de proximité de ROUBAIX-TOURCOING ;

Considérant que cette opération n'a aucun impact sur la satisfaction des besoins de la population en transports sanitaires de cette zone ;

Considérant que la société SARL GUELUY a procédé le 25 octobre 2016 à un transfert de l'autorisation de mise en service du véhicule immatriculé « AY-792-RQ » vers le véhicule immatriculé « EG-710-BT » ; que ce transfert est de droit conformément aux dispositions de l'article R6312-37 du code de la santé publique ;

Considérant dès lors qu'il convient d'instruire le dossier avec le véhicule immatriculé « EG-710-BT »

Considérant qu'au vu de ces éléments, il convient de faire droit à la demande de transfert des autorisations de mise en service attachées aux deux véhicules de transports sanitaires type « ambulance » immatriculés « AR-090-TL » et « BX-686-VQ » et aux deux véhicules de transport sanitaire type « VSL » immatriculés « EG-710-BT » et « DD-648-PZ » et ce au profit de la société SARL GUELUY dans le cadre de la modification d'implantation des locaux destinés à la désinfection, à l'entretien et au stationnement de ladite société vers le 49, rue de la Mackellerie 59100 ROUBAIX ;

D E C I D E

Article 1 – La société SARL GUELUY est autorisée à procéder au transfert des autorisations de mise en service attachées aux deux véhicules de transports sanitaires type « ambulance » immatriculés « AR-090-TL » et « BX-686-VQ » et aux deux véhicules de transport sanitaire type « VSL » immatriculés « EG-710-BT » et « DD-648-PZ » dans le cadre de la modification d'implantation des locaux destinés à la désinfection, à l'entretien et au stationnement de ladite société vers le 49, rue de la Mackellerie 59100 ROUBAIX et ce dans les deux mois suivant la notification de la présente décision.

Article 2 – La société SARL GUELUY transmettra un extrait du registre du commerce attestant de l'existence de ces nouveaux locaux aux services de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France.

Article 3 – La société SARL GUELUY dispose d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour faire parvenir les justificatifs demandés. A défaut de production de ces éléments dans le délai imparti, la présente décision deviendra caduque.

Article 4 – La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 5 - La présente décision sera notifiée à la société SARL GUELUY.

Article 6 - Le Directeur de l'Offre de Soins est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 22 DEC. 2016

Pour la Directrice Générale et par délégation,

La Directrice Adjointe de l'Offre de Soins


Christine VAN REKEN



**DECISION 2016-424 PORTANT ACCORD DE TRANSFERT D'AUTORISATIONS DE MISE EN SERVICE
DE VEHICULES DE TRANSPORTS SANITAIRES DANS LE CADRE D'UNE MODIFICATION
D'IMPLANTATION AU PROFIT DE LA SOCIETE « MEDITRANS 2 »**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS DE FRANCE

Vu le Code de la santé publique et notamment en ses articles L.6312-1 à L.6313-1 ; R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6314-6 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique RICOMES en qualité de Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 modifié fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectés aux transports sanitaires ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'A.R.S. en date du 31 décembre 2011 relatif au Schéma Régional d'Organisation des Soins (S.R.O.S.) du Plan Régional de Santé du Nord-Pas-de-Calais ;

Vu la décision en date du 1er décembre 2016 portant délégations de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé Hauts de France ;

Vu la demande de transfert d'autorisations de mise en service de deux véhicules de transports sanitaires type « ambulance » immatriculés « BE-486-FX » et « BF-586-AC » demande de la société MEDITRANS 2 sise au 124bis, rue de l'Epidème 59200 TOURCOING dont il a été accusé réception par l'Agence Régionale de Santé le 24 octobre 2016, déposée par l'intermédiaire de son représentant légal M. Mohamed RADJ dans le cadre de la modification d'implantation des locaux destinés à la désinfection, à l'entretien et au stationnement de ladite société vers le 49, rue de la Mackellerie 59100 ROUBAIX ;

Vu la déclaration de conformité des locaux de la société MEDITRANS 2 en date du 1^{er} septembre 2016 complétée le 21 décembre 2016 ;

Considérant qu'il a été établi un schéma régional de l'offre de soins ; que pour permettre une analyse affinée des besoins de la population en matière de santé, il a été établi des subdivisions en territoires de santé et zones de proximité ;

Considérant que le principe d'analyse édicté par l'article R.6312-29 du code de la santé publique a été appliqué à chaque zone de proximité pour déterminer au mieux les besoins de la population en matière de transports sanitaires ; que cette analyse a permis de constater une disparité de la répartition des véhicules de transports sanitaires entre les différentes zones de proximité ;

Considérant que la société MEDITRANS 2 est implantée dans la zone de proximité de ROUBAIX-TOURCOING, que cette zone est dans la moyenne de dotation du département du Nord pour les véhicules de transports sanitaires de type « ambulances » et sous dotée pour les véhicules de transports sanitaires de type « VSL » ;

Considérant que les futurs locaux de la société MEDITRANS 2 sont également implantés dans la zone de proximité de ROUBAIX-TOURCOING ;

Considérant que cette opération n'a aucun impact sur la satisfaction des besoins de la population en transports sanitaires de cette zone ;

Considérant qu'au vu de ces éléments, il convient de faire droit à la demande de transfert des autorisations de mise en service attachées aux deux véhicules de transports sanitaires type « ambulance » immatriculés « BE-486-FX » et « BF-586-AC » et ce au profit de la société MEDITRANS 2 dans le cadre de la modification d'implantation des locaux destinés à la désinfection, à l'entretien et au stationnement de ladite société vers le 49, rue de la Mackellerie 59100 ROUBAIX ;

D E C I D E

Article 1 – La société MEDITRANS 2 est autorisée à procéder au transfert des autorisations de mise en service attachées aux deux véhicules de transports sanitaires type « ambulance » immatriculés « BE-486-FX » et « BF-586-AC » dans le cadre de la modification d'implantation des locaux destinés à la désinfection, à l'entretien et au stationnement de ladite société vers le 49, rue de la Mackellerie 59100 ROUBAIX et ce dans les deux mois suivant la notification de la présente décision.

Article 2 – La société MEDITRANS 2 transmettra un extrait du registre du commerce attestant de l'existence de ces nouveaux locaux aux services de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France.

Article 3 – La société MEDITRANS 2 dispose d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour faire parvenir les justificatifs demandés. A défaut de production de ces éléments dans le délai imparti, la présente décision deviendra caduque.

Article 4 – La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 5 - La présente décision sera notifiée à la société MEDITRANS 2.

Article 6 - Le Directeur de l'Offre de Soins est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 22 DEC. 2016

Pour la Directrice Générale et par délégation,

Christine VAN KATMEEDE REKE
Adjointe de l'Offre de Soins

Christine VAN KATMEEDE REKE

DECISION TARIFAIRES N°507 PORTANT MODIFICATION DE LA DOTATION GLOBALE DE
SOINS POUR L'ANNEE 2016 DU
SSIAD MSOS ABBEVILLE - 800007510

La Directrice Générale de l'ARS Hauts-de-France

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Code de la Sécurité Sociale ;

VU la loi n° 2015-1702 du 21/12/2015 de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 publiée au Journal Officiel du 22/12/2015 ;

VU l'arrêté du 22 octobre 2003 modifié fixant les modèles de documents prévus aux articles 9, 12, 16, 18, 19, 47 et 83 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L312.1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU l'arrêté ministériel du 27/04/2016 publié au Journal Officiel du 10/05/2016 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2016 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses médico-sociales autorisées pour les établissements et services médico-sociaux publics et privés ;

VU la décision du directeur de la CNSA en date du 04/05/2016 publiée au Journal Officiel du 13/05/2016 prise en application des articles L314-3 et R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, fixant pour l'année 2016 les dotations régionales prises en compte pour le calcul des tarifs des établissements et services médico-sociaux mentionnés à l'article L314-3-1 du CASF ;

VU le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

VU le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique Ricomes en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) ;

VU l'arrêté en date du 11/07/1986 autorisant la création d'un SSIAD dénommé SSIAD MSOS ABBEVILLE (800007510) sis 30, R DU CHEVALIER DE LA BARRE, 80100, ABBEVILLE et géré par l'entité dénommée MUTUELLE DU BIEN VIEILLIR » (340009349) ;

VU la décision tarifaire initiale n° 205 en date du 27/06/2016 portant fixation de la dotation globale de soins pour l'année 2016 de la structure dénommée SSIAD MSOS ABBEVILLE - 800007510.

DECIDE

ARTICLE 1^{ER} La dotation globale de soins est modifiée et s'élève désormais à 871 823.95 € pour l'exercice budgétaire 2016. Elle se répartit comme suit :

- pour l'accueil de personnes âgées : 802 950.36 €
- pour l'accueil de personnes handicapées : 68 873.59 €

Les recettes et les dépenses prévisionnelles du SSIAD MSOS ABBEVILLE (800007510) sont autorisées comme suit :

	GROUPES FONCTIONNELS	MONTANTS EN EUROS
DEPENSES	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	190 279.78
	- dont CNR	0.00
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	673 936.23
	- dont CNR	20 525.00
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	12 854.82
	- dont CNR	0.00
	Reprise de déficits	
	TOTAL Dépenses	877 070.83
RECETTES	Groupe I Produits de la tarification	871 823.95
	- dont CNR	20 525.00
	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	0.00
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0.00
	Reprise d'excédents	5 246.88
	TOTAL Recettes	877 070.83

Dépenses exclues des tarifs : 0.00 €

ARTICLE 2 La fraction forfaitaire, en application de l'article R314-111 du CASF, égale au douzième de la dotation globale de soins et versée par l'assurance maladie, s'établit à :

- pour l'accueil de personnes âgées : 66 912.53 €
- pour l'accueil de personnes handicapées : 5 739.47 €

Soit un tarif journalier de soins de 30.05 € pour les personnes âgées et de 31.36 € pour les personnes handicapées.

- ARTICLE 3** La dotation globale de financement reconductible à compter du 1^{er} janvier 2017 s'élèvera à 936 098.83 €, répartie comme suit :
- pour l'accueil de personnes âgées : 867 225.24 €
 - pour l'accueil de personnes handicapées : 68 873.59 €
- La fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de soins s'établira à :
- pour l'accueil de personnes âgées : 72 268.77 €
 - pour l'accueil de personnes handicapées : 5 739.47 €
- ARTICLE 4** Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 6, rue du Haut Bourgeois C.O.50015, 54035, NANCY Cedex dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.
- ARTICLE 5** La présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de région.
- ARTICLE 6** La directrice de l'offre médico-sociale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire « MUTUELLE DU BIEN VIEILLIR » (340009349) et à la structure dénommée SSIAD MSOS ABBEVILLE (800007510).

Fait à Lille, le 14 DEC. 2016

La directrice générale

La directrice adjointe de l'offre médico-sociale
Monique WASSELIN

DECISION TARIFAIRES N°508 PORTANT MODIFICATION DE LA DOTATION GLOBALE DE
SOINS POUR L'ANNEE 2016 DU
SSIAD MSOS CRÉCY-EN-PONTHIEU - 800000325

La Directrice Générale de l'ARS Hauts-de-France

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU la loi n° 2015-1702 du 21/12/2015 de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 publiée au Journal Officiel du 22/12/2015 ;
- VU l'arrêté du 22 octobre 2003 modifié fixant les modèles de documents prévus aux articles 9, 12, 16, 18, 19, 47 et 83 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L312.1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU l'arrêté ministériel du 27/04/2016 publié au Journal Officiel du 10/05/2016 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2016 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses médico-sociales autorisées pour les établissements et services médico-sociaux publics et privés ;
- VU la décision du directeur de la CNSA en date du 04/05/2016 publiée au Journal Officiel du 13/05/2016 prise en application des articles L314-3 et R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, fixant pour l'année 2016 les dotations régionales prises en compte pour le calcul des tarifs des établissements et services médico-sociaux mentionnés à l'article L314-3-1 du CASF ;
- VU le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;
- VU le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique Ricomes en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) ;
- VU l'arrêté en date du 25/07/1995 autorisant la création d'un SSIAD dénommé SSIAD MSOS CRÉCY-EN-PONTHIEU (800000325) sis 0, PL JEAN DE LUXEMBOURG, 80150, CRECY-EN-PONTHIEU et géré par l'entité dénommée MBV (340009349) ;
- VU la décision tarifaire initiale n° 206 en date du 27/06/2016 portant fixation de la dotation globale de soins pour l'année 2016 de la structure dénommée SSIAD MSOS CRÉCY-EN-PONTHIEU - 800000325.

DECIDE

ARTICLE 1^{ER} La dotation globale de soins est modifiée et s'élève désormais à 674 730.23 € pour l'exercice budgétaire 2016. Elle se répartit comme suit :

- pour l'accueil de personnes âgées : 615 219.64 €
- pour l'accueil de personnes handicapées : 59 510.59 €

Les recettes et les dépenses prévisionnelles du SSIAD MSOS CRÉCY-EN-PONTHIEU (800000325) sont autorisées comme suit :

	GROUPES FONCTIONNELS	MONTANTS EN EUROS
DEPENSES	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	163 981.46
	- dont CNR	0.00
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	510 185.72
	- dont CNR	36 136.00
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	10 563.05
	- dont CNR	0.00
	Reprise de déficits	
TOTAL Dépenses		684 730.23
RECETTES	Groupe I Produits de la tarification	674 730.23
	- dont CNR	36 136.00
	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	0.00
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0.00
	Reprise d'excédents	10 000.00
TOTAL Recettes		684 730.23

Dépenses exclues des tarifs : 0.00 €

ARTICLE 2 La fraction forfaitaire, en application de l'article R314-111 du CASF, égale au douzième de la dotation globale de soins et versée par l'assurance maladie, s'établit à :

- pour l'accueil de personnes âgées : 51 268.30 €
- pour l'accueil de personnes handicapées : 4 959.22 €

Soit un tarif journalier de soins de 33.62 € pour les personnes âgées et de 27.17 € pour les personnes handicapées.

ARTICLE 3

La dotation globale de financement reconductible à compter du 1^{er} janvier 2017 s'élèvera à 722 739.23 €, répartie comme suit :

- pour l'accueil de personnes âgées : 653 228.64 €
- pour l'accueil de personnes handicapées : 69 510.59 €

ARTICLE 4

La fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de soins s'établira à :

- pour l'accueil de personnes âgées : 54 435.72 €
- pour l'accueil de personnes handicapées : 5 792.55 €

Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 6, rue du Haut Bourgeois C.O.50015, 54035 NANCY Cedex dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.

ARTICLE 5

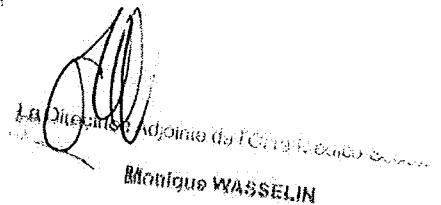
La présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de région.

ARTICLE 6

La directrice de l'offre médico-sociale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire « MBV » (340009349) et à la structure dénommée SSIAD MSOS CRÉCY-EN-PONTHIEU (800000325).

Fait à Lille, le **14 DEC. 2016**

La directrice générale



La Directrice Générale de l'ARS des Hauts-de-France
Monique WASSELIN

DECISION TARIFAIRES N°509 PORTANT MODIFICATION DE LA DOTATION GLOBALE DE
SOINS POUR L'ANNEE 2016 DU
SSIAD VALLOIRES RUE - 800005852

La Directrice Générale de l'ARS Hauts-de-France

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU la loi n° 2015-1702 du 21/12/2015 de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 publiée au Journal Officiel du 22/12/2015 ;
- VU l'arrêté du 22 octobre 2003 modifié fixant les modèles de documents prévus aux articles 9, 12, 16, 18, 19, 47 et 83 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L312.1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU l'arrêté ministériel du 27/04/2016 publié au Journal Officiel du 10/05/2016 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2016 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses médico-sociales autorisées pour les établissements et services médico-sociaux publics et privés ;
- VU la décision du directeur de la CNSA en date du 04/05/2016 publiée au Journal Officiel du 13/05/2016 prise en application des articles L314-3 et R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, fixant pour l'année 2016 les dotations régionales prises en compte pour le calcul des tarifs des établissements et services médico-sociaux mentionnés à l'article L314-3-1 du CASF ;
- VU le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;
- VU le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique Ricomes en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) ;
- VU l'arrêté en date du 28/11/1982 autorisant la création d'un SSIAD dénommé SSIAD VALLOIRES RUE (800005852) sis 35, AV DES FRÈRES CAUDRON, 80120, RUE et géré par l'entité dénommée ASSOCIATION DE VALLOIRES (800000861) ;
- VU la décision tarifaire initiale n° 204 en date du 27/06/2016 portant fixation de la dotation globale de soins pour l'année 2016 de la structure dénommée SSIAD VALLOIRES RUE - 800005852.

DECIDE

ARTICLE 1^{ER} La dotation globale de soins est modifiée et s'élève désormais à 540 834.21 € pour l'exercice budgétaire 2016. Elle se répartit comme suit :
 - pour l'accueil de personnes âgées : 540 834.21 €

Les recettes et les dépenses prévisionnelles du SSIAD VALLOIRES RUE (800005852) sont autorisées comme suit :

	GROUPES FONCTIONNELS	MONTANTS EN EUROS
DEPENSES	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	40 764.22
	- dont CNR	0.00
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	465 652.74
	- dont CNR	5 651.00
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	34 417.25
	- dont CNR	0.00
	Reprise de déficits	
TOTAL Dépenses		540 834.21
RECETTES	Groupe I Produits de la tarification	540 834.21
	- dont CNR	5 651.00
	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	0.00
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0.00
	Reprise d'excédents	
	TOTAL Recettes	540 834.21

Dépenses exclues des tarifs : 0.00 €

ARTICLE 2

La fraction forfaitaire, en application de l'article R314-111 du CASF, égale au douzième de la dotation globale de soins et versée par l'assurance maladie, s'établit à :
- pour l'accueil de personnes âgées : 45 069,52 €

Soit un tarif journalier de soins de 32,12 € pour les personnes âgées.

ARTICLE 3

La dotation globale de financement reconductible à compter du 1^{er} janvier 2017 s'élèvera à 598 735,21 €, soit une fraction forfaitaire, égale au douzième de la dotation globale de financement de 49 894,60 €.

ARTICLE 4

Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 6, rue du Haut Bourgeois C.O.50015, 54035, NANCY Cedex dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.

ARTICLE 5

La présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de région

ARTICLE 6

La directrice de l'offre médico-sociale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire « ASSOCIATION DE VALLOIRES » (800000861) et à la structure dénommée SSIAD VALLOIRES RUE (800005852).

Fait à Lille, le

14 DEC. 2016

La directrice générale



La Directrice Adjointe de l'Offre Médico-Sociale
Monique WASSELAIN

DECISION TARIFAIRES N°506 PORTANT MODIFICATION DE LA DOTATION GLOBALE DE
SOINS POUR L'ANNEE 2016 DU
SSIAD CHIBS SAINT-VALERY-SUR-SOMME - 800006975

La Directrice Générale de l'ARS Hauts-de-France

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU la loi n° 2015-1702 du 21/12/2015 de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 publiée au Journal Officiel du 22/12/2015 ;
- VU l'arrêté du 22 octobre 2003 modifié fixant les modèles de documents prévus aux articles 9, 12, 16, 18, 19, 47 et 83 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L312.1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU l'arrêté ministériel du 27/04/2016 publié au Journal Officiel du 10/05/2016 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2016 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses médico-sociales autorisées pour les établissements et services médico-sociaux publics et privés ;
- VU la décision du directeur de la CNSA en date du 04/05/2016 publiée au Journal Officiel du 13/05/2016 prise en application des articles L314-3 et R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, fixant pour l'année 2016 les dotations régionales prises en compte pour le calcul des tarifs des établissements et services médico-sociaux mentionnés à l'article L314-3-1 du CASF ;
- VU le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;
- VU le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique Ricomes en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) ;
- VU l'arrêté en date du 04/12/1985 autorisant la création d'un SSIAD dénommé SSIAD CHIBS SAINT-VALERY-SUR-SOMME (800006975) sis 33, QU DU ROMEREL, 80230, SAINT-VALERY-SUR-SOMME et géré par l'entité dénommée CTRE HOSP INTERCOM DE LA BAIE DE SOMME (800000135) ;
- VU la décision tarifaire initiale n° 286 en date du 04/07/2016 portant fixation de la dotation globale de soins pour l'année 2016 de la structure dénommée SSIAD CHIBS SAINT-VALERY-SUR-SOMME - 800006975.

DECIDE

ARTICLE 1^{ER} La dotation globale de soins est modifiée et s'élève désormais à 1 019 871.85 € pour l'exercice budgétaire 2016. Elle se répartit comme suit :

- pour l'accueil de personnes âgées : 962 736.07 €
- pour l'accueil de personnes handicapées : 57 135.78 €

Les recettes et les dépenses prévisionnelles du SSIAD CHIBS SAINT-VALERY-SUR-SOMME (800006975) sont autorisées comme suit :

	GROUPES FONCTIONNELS	MONTANTS EN EUROS
DEPENSES	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	292 671.65
	- dont CNR	0.00
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	705 335.63
	- dont CNR	9 703.76
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	21 864.57
	- dont CNR	0.00
	Reprise de déficits	
	TOTAL Dépenses	1 019 871.85
RECETTES	Groupe I <u>Produits de la tarification</u>	1 019 871.85
	- dont CNR	9 703.76
	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	0.00
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0.00
	Reprise d'excédents	
	TOTAL Recettes	1 019 871.85

Dépenses exclues des tarifs : 0.00 €

ARTICLE 2 La fraction forfaitaire, en application de l'article R314-111 du CASF, égale au douzième de la dotation globale de soins et versée par l'assurance maladie, s'établit à :

- pour l'accueil de personnes âgées : 80 228.01 €
- pour l'accueil de personnes handicapées : 4 761.32 €

Soit un tarif journalier de soins de 35.99 € pour les personnes âgées et de 31.74 € pour les personnes handicapées.

La dotation globale de financement reconductible à compter du 1^{er} janvier 2017 s'élèvera à 1 068 045,85 €, répartie comme suit :

ARTICLE 3

- pour l'accueil de personnes âgées : 1 010 910,07 €
- pour l'accueil de personnes handicapées : 57 135,78 €

La fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de soins s'établira à :

- pour l'accueil de personnes âgées : 84 242,51 €
- pour l'accueil de personnes handicapées : 4 761,32 €

ARTICLE 4

Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 6, rue du Haut Bourgeois C.O.50015, 54035, NANCY Cedex dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.

ARTICLE 5

La présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de région.

ARTICLE 6

La directrice de l'offre médico-sociale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire « CTRE HOSP INTERCOM DE LA BAIE DE SOMME » (800000135) et à la structure dénommée SSIAD CHIBS SAINT-VALERY-SUR-SOMME (800006975).

Fait à Lille, le

14 DEC. 2016

La directrice générale

La Directrice Régionale de l'Offre Médico-Sociale

Monique WASSELIN